

RECONSTRUCTION DU TOIT D'UNE CHAMBRE SOUTERRAINE

Nature des travaux

Dans le cadre de son programme de réfection des ouvrages souterrains, Hydro-Québec doit procéder au remplacement du toit d'une chambre située dans le pont Jacques-Bizard. L'entrepreneur responsable des travaux doit d'abord retirer le toit existant avant d'en couler en place un nouveau.

Impact des travaux

- Fermeture complète d'une voie de circulation sur le pont Jacques-Bizard ;
- fermeture complète du trottoir sur le pont, entre la rue Cherrier et le boulevard Gouin ;
- bruit de la machinerie lors de certaines manœuvres.

Mesure d'atténuation

- Mise en place d'une signalisation appropriée ;
- installation de clôtures de chantier et de glissières en béton pour séparer la zone de travail de la voie de circulation des véhicules ;
- réaménagement de la piste cyclable du côté est du pont pour la partager avec les piétons ;
- présence policière au besoin ;
- aucune interruption de service.

Période et horaire des travaux

- Du 29 juin au 17 juillet ;
- du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

**Il se pourrait que les travaux se poursuivent après le 17 juillet. Si tel est le cas, une mise à jour de l'information sera disponible dès que possible.*



Retrait du toit d'une chambre souterraine

Pour plus d'information
Ligne Info-projets
514 385-8888, poste 3462

L'information est aussi disponible sur le site Web d'Hydro-Québec :

<https://www.hydroquebec.com/projets/info-travaux/>

English version upon request.

Merci de votre compréhension.